

Savoir & comprendre

Le Conseil municipal du 21 mars a voté le budget 2019. C'est le dernier budget voté et exécuté en année pleine de ce mandat. C'est un budget qui garantit le niveau de services proposés à la population depuis 2014 et qui se projette au-delà de 2020 en préservant une capacité à investir. Grâce aux efforts consentis sur les frais de gestion courante ce budget 2019 dégage des marges de manœuvre qui serviront aux projets de demain.

Depuis 2014, nos engagements ont toujours porté vers des finances vertueuses, raisonnables, transparentes, efficaces et efficaces. C'est aussi le cas de ce budget 2019.

Très bonne lecture
OLIVIER GOY

ADJOINT AUX FINANCES, À L'ÉCONOMIE ET AUX RESSOURCES HUMAINES

LES GRANDS CHIFFRES

17 326 052 € : BUDGET PRINCIPAL

1 937 240 € : BUDGET ANNEXE VOREPPE CHALEUR BOIS

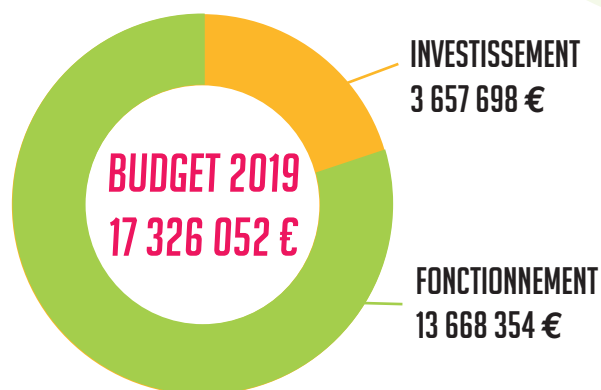
Achat d'énergie / charges / investissements / intérêts d'emprunts / Amortissements

846 380 € : BUDGET CCAS

Aides sociales / logements / politiques seniors / emploi / Frais de personnel

438 640 € : BUDGET ANNEXE CINÉMA LE CAP

Charges et frais de personnel / intérêts d'emprunts / Amortissements



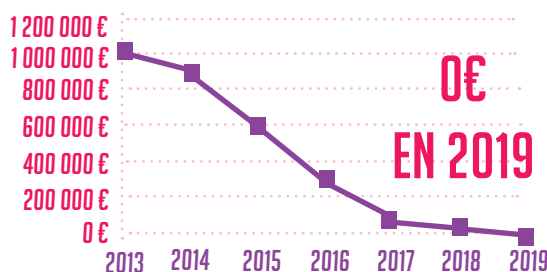
Supplément Finances - Mai 2019

DOTATION DE L'ÉTAT : - 1 000 000 € DEPUIS 2014 !

La Dotation Globale de Fonctionnement est un concours financier de l'État aux collectivités locales versé en compensation de transfert de compétences.

Elle était d'un million d'euros en 2013.

L'État vient d'informer la Commune qu'elle sera de 0 € en 2019.



Le budget de la Ville a dû compenser cette perte, qui représente près d'un million d'euros depuis 2014, par des mesures d'économies importantes.

INFO +

IMPÔTS COMMUNAUX : TAUX ENCORE EN BAISSÉ

Les taux des impôts communaux baissent pour la 4^{ème} fois. Cette fois-ci pour répercuter l'effet de l'instauration de la taxe Gèmapa par la communauté d'agglomération du Pays Voironnais :

- >Taxe d'habitation : - 0,03 point soit - **0,88 pt depuis 2015**
- >Taxe foncière : - 0,05 point soit - **1,24 pt depuis 2015**
- >Taxe foncière non bâti : - 0,15 point soit - **3,94 pts depuis 2015**

Un impact faible (- 12 000 €) sur le budget mais une décision conforme à l'engagement pris de ne pas augmenter la pression fiscale des Voreppins.

C'est l'évolution des subventions accordées aux associations, soit **93 740 € en 2019** contre 84 480 € en 2018.

+ 11%

ZOOM LES INVESTISSEMENTS 2019



LE PPI, C'EST QUOI ?

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est d'abord **une méthode de programmation des investissements envisagés sur plusieurs années.**

Le PPI est de ce fait aussi **un outil de bonne gestion.**

Le PPI apparaît comme un document de référence. C'est aussi pour la population **un élément de lisibilité des politiques d'investissements de la commune.**

Par nature, le PPI est un **document évolutif, réactualisé chaque année.**

OPÉRATIONS STRUCTURANTES PLURIANNUELLES INSCRITES AU PPI : 1 975 000 € AU BP 2019

AMÉNAGEMENTS DES PLACES DEBELLE ET THEVENET : 1 078 000 €

PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS : 68 000 €

PASSERELLES DE LA ROIZE : 270 000 €

ÉTUDES POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS
DU QUARTIER DE BOURG-VIEUX : 40 000 €

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL SECTEUR GARE : 210 000 €

GENDARMERIE : 5 000 € (ÉTUDE POUR EXTENSION)

SÉCURITÉ ET VIDÉOPROTECTION : 200 000 €

SÉCURISATION FALAISE DES BALMES : 4 000 €

RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DEBELLE :

100 000 € (ÉTUDES & CONCOURS ARCHI. MATERNELLE ET RESTAURANT)

INVESTISSEMENTS COURANTS HORS OPÉRATIONS STRUCTURANTES : 1 012 698 € AU BP 2019

 VOIRIE : 497 000 €

 PROPRIÉTÉ ET ESPACES VERTS : 38 000 €

 AMÉNAGEMENT URBAIN : 101 000 €

 ÉCLAIRAGE PUBLIC : 33 000 €

 INFORMATIQUE : 95 000 €

 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : 31 500 €

 ÉCOLES ET CRÈCHE : 41 348 €
INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES : 25 000 €

 REMPLACEMENT DE VÉHICULES : 25 000 €

 ESPACE ROSA PARKS : 60 000 €

 MATÉRIEL ANIMATION ET LOGISTIQUE : 14 750 €

 RESTAURANTS SCOLAIRES : 39 600 €

 MAIRIE ET CENTRE TECHNIQUE : 11 500 €

ENCOURS DE LA DETTE 10 838 722 € : somme restant à rembourser au 31/12/2018.

Cet encours comprend les emprunts contractés par : **la Ville**, la **régie du cinéma Le Cap** et la **Régie Voreppe Chaleur Bois**.

L'encours de la dette de Voreppe est en baisse et représente **693 € par habitant**. La dette moyenne des communes de même strate (10 000 hab.) en Isère est de 809 €/hab. et de 852 €/hab. au niveau national. (chiffres au 31/12/2017).

